

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **18 février 2013**

Délibération n° 2013-3517

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Rezopole pour son programme d'actions 2013

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Rapporteur : Madame Dognin-Sauze

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 8 février 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 20 février 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mmes Pédrini, Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Bernard R., Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, M. Barthélémy, Mmes Baume, Benekadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mmes Cardona, Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Glérén, Goux, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mmes Laurent, Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Martinez, Millet, Morales, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Réale, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Abadie (pouvoir à Mme Vullien), Arrue (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), MM. Barret (pouvoir à Mme Laval), Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Chabrier (pouvoir à M. Longueval), Dumas (pouvoir à M. Buffet), Fleury (pouvoir à M. Pillon), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Guimet (pouvoir à M. Bousson), Mme Lépine (pouvoir à M. Desseigne), M. Lyonnet (pouvoir à M. Grivel), Mmes Perrin-Gilbert, Roger-Dalbert (pouvoir à Mme Revel).

Absents non excusés : MM. Barge, Claisse, Muet.

Conseil de communauté du 18 février 2013**Délibération n° 2013-3517**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Rezopole pour son programme d'actions 2013**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 30 janvier 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Créée en 2001 sous le nom de LyonIX, l'association Rezopole a pour vocation de favoriser le développement du réseau internet à Lyon et en Rhône-Alpes, en particulier son usage en améliorant la qualité du réseau internet très haut débit (THD). Elle répond aux besoins de développement des territoires en matière de technologies de l'information et de communication (TIC), en mettant à leur disposition des infrastructures réseaux et des services connexes destinés à optimiser la rapidité et la fiabilité du trafic internet local.

Plus spécifiquement, l'association Rezopole gère 2 nœuds d'échange internet ou global internet eXchange (GIX) sur l'agglomération, et propose à ses membres un service 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 avec un taux de disponibilité supérieure à 99 %. Les membres de Rezopole sont des grands comptes, des opérateurs télécom, des sociétés de service informatique. Les bénéfices apportés par le GIX Rezopole pour la filière télécom de l'agglomération lyonnaise sont multiples : mise en concurrence des opérateurs, baisse des coûts pour les communications internet locales, amélioration du contenu et des services proposés par les opérateurs télécoms localement. Pour les entreprises et le tissu économique local (Sanofi Pasteur, Cegid, GFF, etc.), cela permet de bénéficier des tarifs concurrentiels de transit internet disponibles sur Rezopole. Enfin, les GIX permettent à des opérateurs télécoms locaux de proposer des offres aux petites et moyennes entreprises (PME) et très petites entreprises (TPE) plus compétitives. Ces dernières profitent d'une pression concurrentielle plus importante qui se traduit, soit par des tarifs plus attractifs, soit par une différenciation au travers d'offres innovantes développées localement.

Rezopole est également présent dans l'animation de la filière internet et télécommunications sur Lyon et la Région Rhône-Alpes, en organisant des événements à destination des acteurs locaux (déjeuners d'affaires, rencontres entre techniciens et commerciaux télécom, animation de groupes d'utilisateurs).

Enfin, l'association propose plusieurs services dont le Guichet d'information télécom. Cet outil est une plate-forme web d'information et de mise en relation des acteurs économiques à la recherche d'offres Internet et télécom, avec des prestataires de services qui peuvent répondre à cette demande sur un territoire précis.

a) - Objectifs

La disponibilité d'offres concurrentielles en matière de communications électroniques à très haut débit (THD) est essentielle pour l'attractivité du territoire et la compétitivité de nos entreprises. C'est la raison pour laquelle, la Communauté urbaine de Lyon a pris la compétence réseaux de communications électroniques en 2010 et a adopté, en octobre 2012, une stratégie globale pour l'aménagement numérique de son territoire à l'horizon 2012-2019. Cette stratégie poursuit, entre autres objectifs, celui de disposer d'une réelle ouverture concurrentielle des réseaux mis en œuvre sur le territoire de l'agglomération.

C'est dans ce contexte économique et technologique que la Communauté urbaine souhaite soutenir l'existence, sur le territoire de l'agglomération, d'un service supplémentaire comme le nœud d'échange Internet. Il permet d'assurer la concurrence, la disponibilité de l'offre internet et une optimisation de son usage en termes de coûts, rapidité et fiabilité du trafic internet local.

Plus généralement, les nœuds d'échanges régionaux dynamisent le secteur des technologies de l'information (fournisseurs d'accès internet et d'applications hébergées, hébergeurs et éditeurs de logiciels, etc.) sur le territoire, en favorisant le retour des emplois hautement qualifiés sur Lyon et en Rhône-Alpes.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2012 et bilan

Par délibération n° 2012-2903 du 16 avril 2012, le Conseil de communauté a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 70 000 € au profit de l'association Rezopole dans le cadre de son programme d'animation pour l'année 2012.

L'association Rezopole a mené, durant l'année, l'ensemble des actions inscrites à son programme dont le bilan est le suivant.

Depuis 2001, année de sa création, Rezopole s'est développée régulièrement avec une accélération importante depuis 5 ans, comme en témoignent les chiffres suivants : 66 membres connectés en 2012, soit 13 de plus qu'en 2011.

En dehors de la mise en place, de la gestion et de la supervision des GIX, Rezopole propose aux acteurs économiques de la Région Rhône-Alpes un certain nombre d'animations, de services et d'outils.

Rezopole a contribué à animer la filière télécom par des actions de mise en réseau régulières. En 2012, Rezopole a organisé directement 10 événements à Lyon, un à Valence et un à Grenoble. Parmi eux, 3 déjeuners d'affaires entre les acteurs du monde de l'internet rhônalpin (qui permettent la rencontre de demandeurs de services et d'offres de services) ; 5 réunions d'informations plus généralistes qui ont comme objectif de fédérer les techniciens et commerciaux de la filière télécom du territoire (environ 80 personnes en moyenne par séance), qui échangent sur les tendances du moment en matière d'infrastructure numérique ; une réunion des utilisateurs des infrastructures que l'association gère afin d'échanger techniquement sur des "meilleures pratiques" et des expériences.

Rezopole a également représenté la filière sur plusieurs salons professionnels dont "UseIT", le "www 2012", et "Time to marketing".

Rezopole a développé un nouvel outil depuis 2011, le guichet d'information télécom (GIT). Le GIT permet de faire connaître l'offre télécom d'un secteur géographique, d'accompagner de nouveaux entrepreneurs dans leur démarche d'implantation et de contribuer au développement du très haut débit et du réseau d'un territoire. Ce guichet télécom a été pleinement déployé en 2012.

c) - Programme d'actions pour l'année 2013 et plan de financement prévisionnel

Le programme d'actions de Rezopole pour 2013 s'articule autour des actions suivantes.

Continuer le déploiement des GIX au niveau régional : sont à l'étude 2 nouveaux GIX dans l'agglomération lyonnaise (non validés encore), 1 GIX à Chambéry, 1 GIX à Annecy. De plus, Rezopole appuie la création de GIX à Nantes, Lille, Bordeaux, Strasbourg, Aix en Provence, afin de rééquilibrer l'offre régionale par rapport aux GIX parisiens.

Continuer le déploiement opérationnel du guichet télécom et, à partir de 2013, travailler en partenariat avec l'Espace numérique entreprises pour améliorer le service en proposant un outil de diagnostic de manière à mieux qualifier le besoin de l'entreprise. Il devrait permettre de constituer une première brique dans le programme de sensibilisation et d'accompagnement des entreprises prévu en complément de la délégation de service public de la Communauté urbaine de Lyon sur le déploiement du très haut débit.

Continuer en 2013 l'organisation d'événements en direct. Rezopole apporte dans ces actions tout son savoir-faire pour l'organisation et sa connaissance (base de plus de 6 000 contacts) du secteur informatique dans la Communauté urbaine.

Recettes	Montant (en €)	Dépenses	Montant (en €)
Communauté urbaine de Lyon	70 000	gestion des global internet eXchanges (GIX)	311 696
Région Rhône-Alpes	220 000	développement des GIX	218 140
vente de services	430 000	guichet d'information télécom	46 044
		communication	59 280
		animation filière	84 840
Total	720 000	Total	720 000

Il est proposé un financement de la Communauté urbaine à hauteur de 70 000 € pour accompagner l'association Rezopole en 2013 dans son programme d'actions, montant identique à celui versé en 2012 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 70 000 € au profit de l'association Rezopole dans le cadre de son programme d'actions pour 2013,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Rezopole définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **La dépense** totale de fonctionnement correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte 657 4 - fonction 90 - opération n° 0P02O1577.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 20 février 2013.